

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

Une obligation d'exemplarité. Une institution d'enseignement supérieur se doit d'être porteuse de progrès scientifiques et sociaux et l'on s'attend qu'elle concoure à des changements collectifs plus amples. L'Université de Montréal, grande institution de recherche, ne peut ainsi remplir pleinement son exigeante mission de progrès et de partage des connaissances sans être elle-même exemplaire sur des enjeux aussi fondamentaux que l'équité et que la diversité de sa communauté. L'exemplarité espérée de l'Université se pose sur deux plans : celui de ses propres membres à qui elle doit offrir un milieu de vie et de travail respectueux et valorisant la différence et pour qui elle doit aplanir les obstacles différenciés à l'épanouissement; celui de sa collectivité étendue dont elle est censée refléter la composition afin que tous et toutes puissent se reconnaître, selon leur vocation et leur talent, dans le milieu, la carrière et les disciplines universitaires.

Pour une recherche et une formation de calibre mondial. Sise dans une ville façonnée par la diversité, l'Université de Montréal souhaite construire, grâce à une mosaïque de talents, une communauté aussi vigoureuse sur le plan intellectuel que sensible sur les plans culturel et social, condition d'un environnement de formation et de recherche créatif, dynamique et de calibre mondial. Le recrutement et la reconnaissance des esprits les plus brillants et talentueux sans égard au genre, aux racines ethnoculturelles et aux handicaps sont d'une importance capitale, non seulement pour elle-même mais pour toute l'entreprise scientifique au Québec et au Canada.

De la chaire à la communauté. Les Chaires de recherche du Canada ne sont qu'une des nombreuses manifestations de la réussite individuelle et collective en recherche. Elles n'en représentent pas moins une expression très visible, un microcosme autant qu'un laboratoire de la capacité à conjuguer l'excellence et la diversité.

L'Université de Montréal fait de l'équité et de la diversité une priorité institutionnelle. Dans le présent contexte, elle a entrepris des actions énergiques pour atteindre et maintenir une représentation diversifiée parmi les titulaires de chaires. Ces actions, qui s'inscrivent dans la continuité de politiques et de mesures mises en œuvre depuis quelques décennies, ouvrent sur une vision plus vaste et plus englobante : la transformation de l'environnement même où se déploie l'activité de recherche en vue d'améliorer sans relâche les conditions permettant l'intégration harmonieuse, la pleine participation, la juste reconnaissance des contributions et l'avancement de toutes et tous.

En définitive, l'Université a pour ambition de frayer le chemin à une diversité heureuse, productive et durable, impliquant et engageant tous les membres de sa communauté de recherche. Elle aspire à diversifier l'excellence.